

**Texte validé par la Commission Nationale Deuil**

**lu et adopté lors du CA du 27 février 2018**

## **CAFE-DEUIL**

Au fil des années, le concept de « café deuil » a fait son apparition dans les associations Jalmalv. Dans le souci d'harmoniser nos pratiques, la commission précise cette notion :

Le café deuil est **une rencontre unique, décentralisée** dans un café en ville pour favoriser la visibilité du mouvement sur la question sociétale du deuil.

Il est **ouvert à tous** et ne comporte pas de notion d'engagement pour les participants. Chacun parle du deuil ou de son deuil s'il le souhaite sur le modèle de « l'arbre à palabre ».

Le café deuil sera peut-être l'occasion de proposer à certains de rejoindre un groupe de soutien deuil qui se tient en parallèle.

Les **règles et le cadre** sont identiques à ceux posés pour un groupe : laïcité, gratuité, confidentialité, non-jugement, durée, et sont énoncés en début de rencontre. Ils seront affichés dans la pièce de façon à ce que les retardataires puissent en prendre connaissance.

Le café deuil est co-animé par des bénévoles formés à la co-animation qui sont garants des valeurs de Jalmalv et bénéficieront d'une analyse des pratiques.

**Le café deuil n'est pas un groupe deuil décentralisé qui s'étendrait dans la durée ».**

Les formateurs intègre ses notions dans le module 2 de la formation.

